

*Information à l'attention :*

- *des candidat-e-s*
- *des représentants légaux des candidat-e-s mineur-e-s*

## **Stage de longue durée pour la filière CFC d'employé-e de commerce/MPES 3+1**

Madame, Monsieur,

La nouvelle filière de MPES et CFC d'employé-e de commerce en école à plein temps (modèle 3+1) prévoit un stage d'une année (52 semaines) à temps plein (100%) après les 3 ans de formation scolaire.

**Ce stage est obligatoire.** Il peut se dérouler dans un autre canton, voire à l'étranger, dans une entreprise travaillant dans le domaine commercial. **Ni le CFC ni la maturité professionnelle (MPES) ne peuvent être délivrés si le stage n'est pas accompli.**

La recherche d'une place de stage incombe à la candidate ou au candidat. La date limite pour démarrer le stage est celle du **1<sup>er</sup> septembre** de chaque année.

Veuillez également prendre note des points suivants :

- L'entreprise choisie pour le stage doit être reconnue par le Service des formations postobligatoires et de l'orientation du canton de Neuchâtel (SFPO) comme entreprise formatrice.
- Si elle ne l'est pas, veuillez explicitement informer l'entreprise qu'elle ne pourra vous proposer un stage qu'avec le soutien du REFCOM (voir information sur le site internet des écoles).
- Pendant votre année de stage, vous suivrez des cours interentreprises organisés par une entité représentant la branche commerciale de votre entreprise de stage (et non pas par votre école/Lycée).

Les cours interentreprises vous permettront de connaître :

- Les modalités liées aux évaluations effectuées en entreprise.
- Le travail à effectuer en vue des examens finals.

Vous trouverez les documents suivants également sur le site internet des écoles pour démarcher les entreprises, à savoir :

- Une lettre à l'attention des entreprises (**que vous voudrez bien lire avec attention**).
- Un exemple de contrat de stage.
- Une information sur le réseau REFCOM si l'entreprise ne devait pas être autorisée à former.

L'École supérieure de commerce du Lycée Jean-Piaget (LJP-ESCN) et l'École du secteur tertiaire du Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâtelaises (CIFOM-ESTER) restent à votre disposition pour tout complément d'information et vous souhaitent, Madame, Monsieur, pleine réussite dans cette étape de formation.

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, octobre 2019

Pour la direction du LJP-ESCN



Violaine Sabbah  
Directrice adjointe

LYCÉE JEAN-PIAGET  
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE  
RUE DES BEAUX-ARTS 30, CP 1  
CH-2002 NEUCHÂTEL  
TÉLÉPHONE 032 717 89 00  
SECRETARIAT.ESCN@RPN.CH

Pour la direction du CIFOM-ESTER



Marika Musitelli  
Directrice adjointe

CENTRE INTERRÉGIONAL DE FORMATION DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES  
ÉCOLE DU SECTEUR TERTIAIRE  
RUE DU PROGRÈS 38-40  
CH - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
TÉLÉPHONE 032 886 36 01  
CIFOM-ESTER@RPN.CH